

Bonjour à tous,

Je ne peux que souscrire bien évidemment aux recommandations citées ci-dessous ainsi qu'à de nombreuses autres entendues mardi à Genève.

Cependant, comme vous le savez, le Centre Interfédéral a présenté lors de la pre-session les contributions individuelles et conjointes de la Plateforme droits de l'homme qui rassemble des institutions telles que les différents ombudsmans, le DGDE, le Kinderrechtcommissaris et d'autres qui lui en avaient donné mandat. C'est à ce titre que nous avons pris la parole et il nous est par conséquent difficile de nous associer à une conférence de presse de manière distincte de la plateforme à laquelle j'ai fait référence plus haut.

Mais c'est sans doute aussi la richesse de ce processus car il pourrait être envisagé que nous faisons valoir publiquement les positions que nous avons prises. Et ainsi faire écho à votre initiative ainsi qu'à ces recommandations importantes présentées par nombreux d'entre nous lors de la pre-session.

Bien à vous,

Marisa FELLA

**Marisa FELLA**  
**Responsable Planification Stratégique**  
**Centre interfédéral pour l'égalité des chances**  
Rue Royale 138 - 1000 Bruxelles  
T +32 (0)2 212 30 94 F +32 (0)2 212 30 30  
[www.diversite.be](http://www.diversite.be)



---

Bonjour,

La Belgique présentera son rapport le 20 janvier.

Bien à vous,

Manuel Lambert  
Conseiller juridique  
Ligue des droits de l'Homme

---

Le 17 déc. 2015 à 11:43, Magritte Olivier a écrit :

Bonjour

L'idée d'une conférence de presse commune est sans-doute intéressante. Par contre, j'ai des doutes quant à l'opportunité de la tenir en janvier. C'est en effet fort loin de tout événement « marquant » et, donc, il y a de forte chances que nous ne parvenions pas à intéresser les journalistes.

Il me semble que quelques jours avant la session UPR où la Belgique présentera officiellement son rapport pourrait être un meilleur choix.

Je réponds en tant que collaborateur du BDF et sans avoir pu réellement en référer à mes instances.  
Mon avis est donc purement technique.

Bien à vous

Olivier Magritte  
BDF  
02 509 83 58

---

**De :** Edgar Fonck [<mailto:edgar.fonck@francophonie.be>]

**Envoyé :** mercredi 16 décembre 2015 16:10

**À :** Marisa Fella

**Cc :** Manu Lambert; Thomas Petitguyot; info-bdf; [bvankeirsbilck@defensedesenfants.be](mailto:bvankeirsbilck@defensedesenfants.be); Patrick Charlier; Deborah Weinberg; Koen Dewulf; Françoise DeBoe

**Objet :** Re: délégations présentes à la pre-session

Merci Marisa,

Je me demandais si ce ne serait pas une bonne idée d'organiser une conférence de presse début janvier, pour présenter les recommandations de nos six associations.

Nous pourrions aussi profiter de l'occasion pour insister sur la nécessité de mettre rapidement en place un INDH de type A.

Qu'en pensez-vous?

Bonne fêtes de fin d'année,

Edgar

Edgar Fonck  
porte-parole de la CAFF

Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF)  
Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique  
tél. : +32(0)59.23.77.01,  
portable: +32(0)479.35.50.54,  
courriel: [edgar.fonck@francophonie.be](mailto:edgar.fonck@francophonie.be)  
site: <http://www.francophonie.be/caff>